



## Fiche à compléter

### Responsable légal

Nom : .....

Prénom : .....

N° de téléphone : .....

### Enfant(s) (inscrit(s) aux activités) :

Nom, prénom : .....

.....

Né(e) le .....

Nom, prénom : .....

.....

Né(e) le .....

Nom, prénom : .....

.....

Né(e) le .....

Nom, prénom : .....

.....

Né(e) le .....

Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé par nos soins. Conception : service communication.

# Carte

# Loisirs jeunes

Saison  
2019/2020

**Favoriser la pratique d'activités  
sportives et culturelles  
pour les enfants et les adolescents des  
familles carbonnaises telle  
a toujours été la volonté municipale  
à Carbonne.**



Hôtel de ville, place Jules Ferry, 31390 Carbonne.  
Tél. : 05 61 87 80 03. Site internet : [www.ville-carbonne.fr](http://www.ville-carbonne.fr)

Cette carte donne droit, selon les ressources du foyer, à une réduction sur les cotisations de 2 activités sportives ou culturelles de son choix.

La quote part restante est prise en charge par la ville de Carbonne.

### Qui peut en bénéficier ?

Elle est attribuée sous conditions de ressources aux enfants, aux adolescents jusqu'à l'âge de 18 ans (y compris les apprentis et les jeunes sans emploi).

### Pour quelle activité ?

**Réduction sur 2 activités sportives ou culturelles au choix.**

Une réduction sur l'abonnement piscine s'ajoute aux 2 activités choisies.

### Pièces à fournir

- ☞ Bulletins de salaire du foyer des 3 derniers mois
- ☞ Avis d'imposition 2018 sur REVENUS 2017 (*totalité du formulaire recto/verso*)
- ☞ Quittance de loyer ou échéancier de prêt contracté pour l'achat de la résidence principale (*tableau des échéances 2018/2019 uniquement*)
- ☞ Attestation de scolarité pour les enfants de plus de 16 ans.
- ☞ Attestation de paiement CAF de moins de 3 mois
- ☞ Attestation de versement Assedic (notification)
- ☞ Livret de famille

### Base de calcul

**Revenus mensuels + aides (quelle qu'elles soient sauf handicap enfant) - loyer ou prêt maison divisé par le nombre de personne composant le foyer.**

### Quelle réduction ?

Tranches	Aides de la municipalité
De 0 à 250 € / pers. / mois	<b>75 %</b>
De 251 à 350 € / pers. / mois	<b>50 %</b>
De 351 à 550 € / pers. / mois	<b>25 %</b>
Plus de 550 € / mois	<i>non éligible au dispositif</i>
Non Carbonnais	<i>non éligible au dispositif</i>

### Où la demander ?

La Carte Loisirs Jeunes est à demander à l'accueil de la mairie à partir du 16 septembre 2019 et sera délivrée après étude de votre dossier :

**Place Jules Ferry - 31390 Carbonne**  
**Tél. 05 61 87 80 03.**